

Comment se déroule l'achat d'une vache?

- Les intéressés (vendeur & acheteur) contactent Alliance-CH à l'adresse info@alliance-ch.ch ou auprès de Kurt Buehlmann, président d'Alliance-CH sous kbuehlmann@alliance-ch.ch
- Par la suite, Alliance prend contact avec les intéressés
- Lors d'une rencontre en présence du vendeur et de l'acheteur, Alliance-CH explique le contenu du 'Contrat vache' (contrat de quatre pages). Comme il s'agit d'un contrat juridiquement élaboré, ce dernier n'est pas délivré sans l'assistance d'Alliance-CH. Ainsi chaque vente/achat sera organisé par Alliance-CH afin d'éviter des malentendus.
- **L'acheteur** deviendra obligatoirement 'Porteur de vision' d'Alliance-CH en acquérant un minimum de **3 parts sociales** d'Alliance-CH au prix de Fr. 80.- par part sociale **pour chaque vache achetée**. Des parts sociales supplémentaires sont les bienvenues. Le produit net de la vente de celles-ci sera entièrement attribué à Alliance-CH permettant ainsi de financer les frais administratifs, etc.
- **Le vendeur**, pour sa part, s'engage à acheter au minimum **1 part sociale par vache vendue**

A ce jour, plusieurs vaches ont trouvé de nouveaux fiers et heureux propriétaires. En plus d'une relation personnelle avec le producteur (paysan), l'acheteur devient propriétaire de « sa » vache.

Ci-après les avantages qui en résultent:

- Création d'une **relation directe entre producteurs & consommateurs**
- **Le vendeur** reçoit des **moyens financiers** lui permettant de faire les investissements nécessaires sans devoir faire appel aux crédits bancaires qui sont chers. Le remboursement de dettes existantes est vivement recommandé par Alliance-CH!
- **L'acheteur** est officiellement inscrit comme propriétaire de „sa“ vache. L'inscription dans le registre officiel lui accorde **une protection** (à notre avis sûre) **en cas de pénurie de nourriture**. A ce sujet, nous rappelons le fait que la Suisse est devenue 'championne du monde' en importation des denrées alimentaires, qui entre-temps a atteint le taux de 52% !
- Ce marché permet au **vendeur d'obtenir un prix correct** pour les produits fournis en contrepartie de l'achat. L'acheteur aura le choix des produits selon les possibilités du fournisseur: lait, fromage, viande, pommes de terre, céréales, œufs, poules, etc. **L'acheteur connaîtra la provenance des produits** et aura la satisfaction de savoir qu'avec son aide il participe activement **à la survie de l'agriculture qui est si importante pour notre pays**

Les deux parties sont gagnantes – une situation appelée ,Win-Win' !